



Réunion de la Commission de Concertation  
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 13 juin 2023 à 09:00

## ORDRE DU JOUR - AGENDA

1. APPROBATION PROCES- VERBAL  
23/05/2023

GOEDKEURING NOTULEN:

2. EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	PU/31568-22	Monsieur MC INNES	Avenue Léopold Wiener 205 modifier le relief du terrain et construire un mur de soutènement dans la zone de recul.	X	application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions
2.	09:30	PU/31618-22	Madame TAYLOR	Avenue de la Fauconnerie 18 isoler les toitures, les façades latérales, façade arrière et réaménager l'intérieur	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
3.	09:50	PU/31701-23	Madame BOURGEOIS	Rue du Pinson 136 isoler la toiture par l'extérieur et régulariser les modifications d'aspect apportées aux châssis et à la porte de garage	X	application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))  Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions

4.	10:05	PU/31695-23	Monsieur et Madame ET/OU Claire EGGERICX	Avenue des Princes Brabançons 27 remplacer les menuiseries, isoler les façades et la toiture et agrandir la lucarne du versant arrière	X	<p>application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (bien à l'inventaire)</p> <p>application de l'art. 237 du COBAT (zone de protection d'un bien classé (actes et travaux modifiant les perspectives sur ce bien classé ou à partir de celui-ci))</p> <p>dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)</p> <p>dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)</p>
5.	10:25	PU/31680-23	Monsieur et Madame ET/OU Géraldine CAMERMAN	Drève du Duc 31 transformer une maison unifamiliale	X	<p>dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)</p> <p>application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)</p> <p>dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)</p>
6.	10:45	PU/31673-23	Madame DE WAZIER	Drève des Libellules 7 transformer une habitation unifamiliale avec la création d'une extension	X	<p>application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)</p> <p>application de la prescription particulière 16.a14 du PRAS (transformation - reconstruction entraînant un accroissement &gt;20% volume bâti d'une construction existante dans la zone)</p> <p>dérogation à l'art.7 du titre I du RRU (implantation - constructions isolées)</p> <p>application de la prescription particulière 16.a12 du PRAS (actes et travaux dans la zone non aedificandi entre 60 et 30 mètres)</p>